

tion des deniers publics, ces contrats scandaleux, ces transactions véreuses qui marquent le passage de tous nos ministères au timon des affaires du pays. On s'est battu en corsaires, on gouverne en pirates.

La dette publique augmente dans des proportions alarmantes, les malversations administratives se succèdent les unes aux autres avec une monotonie et une régularité désolantes, les difficultés économiques et financières grandissent sans cesse ; il s'en suit une profonde dénormalisation politique et sociale, encore quelque peu voilée et discrète, mais de plus en plus apparente. Chaque ministère a soin de s'assurer la coopération de gens sans vergogne, sans foi ni honneur, prêts à tout sacrifier, même la religion et la patrie, pour atteindre les fins électorales.—Nous en sommes arrivés à un tel point que la vieille devise des monarchies constitutionnelles—"le roi règne, mais ne gouverne pas"—pourrait souvent s'appliquer, avec assez de justesse, aux chefs de gouvernement sur ce continent ; et l'on pourrait dire, "tel premier ministre ou tel président règne, mais ne gouverne pas."

Le spectre hideux du libéralisme rationaliste se dresse devant nous, avec toutes ses horreurs sociales. Comment pouvons-nous l'écarter de nous et échapper à ses atteintes, si nous continuons nos luttes fratricides ? Comment n'en pas être effrayés et ne pas trembler en constatant les divisions profondes qui existent parmi les vrais catholiques ? N'avons-nous pas raison de craindre pour l'avenir, quand le seul mobile de nos hommes politiques, et ceci est indéniable, est la possession du pouvoir en vue d'une position officielle ou d'un enrichissement à même les deniers du peuple et que les intérêts religieux et sociaux sont relégués au dernier plan ?

A quoi attribuer la condition actuelle des catholiques manitobains, sinon à l'esprit de parti ? M. Laurier, en 1896, a commis une grande faute, qui fera tache indélébile sur ce feuillet de sa carrière politique ; mais combien y en a-t-il de Canadiens-français catholiques, ayant appartenu au parti conservateur et ayant fait partie des ministères de 1890 à 1896, qui peuvent, en justice, lui jeter la première pierre ? Jamais, au Canada, époque ne fut plus fertile en Iscariotes livrant leurs droits les plus sacrés au rationalisme maçonnique et trahissant le Christ et sa religion. Enumérons et comptons ceux qui, se voyant odieusement trompés et trahis par leurs collègues, constatant le guet-apens où on les avait amenés, ont lancé l'ultimatum, ont exigé justice entière et immédiate et, ne l'obtenant pas, ont abandonné leur portefeuille, leurs émoluments de ministre, les premiers honneurs du pays, ont préféré